

**nASSOCIATION SEJOURS PLEIN-AIR**  
Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

**Siège social : La Fontaine aux Bretons – Le Clion sur Mer – 44 210 PORNIC**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**  
-----

**Procès- Verbal de la réunion du Dimanche 03 avril 2016**

L'an deux mille seize et le Dimanche trois avril à dix heures vingt, les membres de l'Association Séjours Plein - Air, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire au siège social, sur convocation qui leur a été faite par le Président au nom du Conseil d'Administration, dans les formes prescrites par les statuts de l'Association.

Il est dressé une feuille de présence qui est émargée par les membres de l'Association à leur entrée en séance tant en leur nom que comme mandataire.

Monsieur Pierrick JAOUEN, Président du Conseil d'Administration, préside l'Assemblée conformément aux statuts.

Mademoiselle Isabelle PÉROCHON remplit les fonctions de Secrétaire.

Monsieur Le Président constate alors que, au vue de la feuille de présence, le nombre de membres présents ou représentés, permet de déclarer l'Assemblée régulièrement constituée.

La feuille de présence certifiée par le Président et le secrétaire ainsi que les pouvoirs fournis seront conservés à l'appui du présent procès-verbal.

Monsieur Le Président rappelle l'ordre du jour, à savoir :

- Rapport moral présenté par le président.
- Rapport financier présenté par le trésorier : approbation des comptes de l'exercice 2015, Quitus aux administrateurs et affectation du résultat de l'exercice.
- Prévisionnel financier 2016
- Vote de la cotisation pour 2016/2017
- Rapport sur l'activité (bilan 2015 et projets 2016) présenté par le responsable du centre
- Présentation du déménagement de Pornic à Piriac
- Notification de modification de l'article 3 des statuts
- Élection des membres du conseil d'administration

Monsieur Le Président dépose sur le bureau de l'Assemblée, à la disposition des membres présents :

- La feuille de présence et les pouvoirs,
- Un exemplaire des Statuts de l'Association,
- Un spécimen de la lettre de convocation.

*Il ouvre alors la séance et passe à l'ordre du jour*

## 1°) Rapport moral

Le premier mot du président est : Merci à tous et à tous ces jeunes !

Nombre de personnes : 46 membres actifs : 31 puis 32 présentes votantes dont 7 pouvoirs

Le président remercie, au nom de tous les membres du bureau, l'implication de tous.

Il remercie aussi les membres du bureau et surtout Michel.

Il précise que c'est une assemblée générale spéciale étant donné que c'est la dernière à la Fontaine aux Bretons.

Il souligne que l'avenir est somme toute positif.

Il rappelle que nous avons tous besoin de poursuivre notre projet associatif.

Du monde est nécessaire pour préparer l'avenir et nous avons besoin de personnes de tous les âges incluant des jeunes aussi.

2015 a été une année difficile en ce qui concerne l'activité car l'équipe ne savait pas où elle allait pouvoir se faire.

La baisse d'activité en colo est due à un problème de réservation de l'UFCV.

Mais la persévérance de chacun a permis de continuer malgré tout.

2015 a été une année de recherche d'un nouveau lieu.

Nous n'avons plus aucun lien avec les frères.

Un travail important se fait dans les relations avec le local à Piriac.

Nous sommes dans une vie associative en mouvement.

Nous avons vu beaucoup plus de monde, dont plus de jeunes, lors des rencontres provoquées par l'association. Cela démontre le souhait de poursuivre et de relancer des projets.

Nous sommes dans un cycle où nous relançons des projets pour l'avenir.

Nous allons accompagner le changement sans oublier nos valeurs et sans se laisser envahir par la nostalgie.

Suite à l'appel aux dons s'il y a eu des gens qui n'ont pas reçu de réponse c'est dû à un bug dont nous excusons.

Approbation du rapport moral à l'unanimité :

POUR : 31    ABSTENTION : 0    CONTRE : 0

## 2°) Rapport financier

C'est Michel qui le présente :

Ce fut une année très difficile en terme de résultats parce que nous nous avons été ballotés entre le départ ou le non départ de la Fontaine aux Bretons.

Du coup nous avons accusé une baisse de 15%.

Nous avons, malgré tout un résultat positif de 18 000 euros.

Nous avons liquidé tous les amortissements possibles à la Fontaine aux Bretons.

La trésorerie de l'association, étant saine et bonne, a permis d'avoir ce résultat positif malgré une forte baisse des classes de mer et des groupes. (moins 27% en matière de chiffre).

Nous avons eu des charges de personnel un peu plus faible : nous avons fait une économie sur le personnel d'été.

Le résultat net est légèrement positif par rapport à celui de l'an dernier grâce aux subventions perçues de la Région.

L'ASP A a souscrit un emprunt de 350 000 euros avec un délai de remboursement de 4 ans sans aucune indemnité en cas de non remboursement dans les délais.

C'est mis en compte courant dans la SCI.

Nous n'avons pas de dette déraisonnable par rapport à d'habitude.

Notre trésorerie a baissé de 50 000 euros mais nous restons sereins pour poursuivre correctement l'activité.

Nous avons des dettes importantes de par l'emprunt fait à la Région mais nous les équilibrons en actif compte tenu de l'acquisition du centre de la Rose des Vents à Piriac.

Nous avons une activité qui reste saine. Les investissements ont été de 427 000 euros.

Approbation des comptes 2015:

POU R: 31    ABSTENTION : 1    CONTRE : 0

**Le quitus aux administrateurs est donné à l'unanimité pour la répartition du résultat**

POU R: 32    ABSTENTION : 0    CONTRE : 0

### **3°) Prévisionnel financier 2016**

Ce qui est important c'est le résultat final.

Nous avons une prévision qui se situe entre 20 et 30 000 euros de négatif compensée toutefois par les subventions.

Un certain nombre de questions subsistent quant à la réalisation de ce résultat.

Les points d'interrogation concernent les charges en énergie sur lesquelles nous n'avons aucun recul.

Nous avons aussi un surcroît en charge de personnel due à la gestion des deux centres.

Nous payons les loyers de la Fontaine aux Bretons cumulés avec le remboursement du prêt même si nous avons négocié un report d'un an et que nous ne réglons que les intérêts.

Par rapport au produit nous sommes plutôt dans une bonne année.

Les subventions viennent d'une indemnité que nous avons obtenue de la congrégation. Cela va faire partie de la transparence avec les frères au niveau des produits financiers.

Nous faisons des économies de charge : les assurances passent de 12 000 euros à la Fontaine aux Bretons à 3 500 euros à Piriac. L'explication donnée est celle des nombreuses tempêtes subies par le centre mais nous n'en savons pas plus.

Du matériel de la Fontaine aux Bretons est à vendre.

Pour ce qui est du personnel: Eddy Pouppeville, Véronique Pirio, Anne Cécile Huet et Anthony Méheust vont poursuivre l'activité à Piriac. Bruno arrive dès le lundi 4 avril 2016. Pierre Muller a un contrat pour un an et Frédérique Pézeron est avec nous jusqu'à cet été. Jessica va devenir commis de cuisine à Piriac. Serge suit aussi à Piriac. Il va y avoir deux personnes embauchées en contrat avenir très rapidement.

Vote du budget prévisionnel :

POUR : 32                    ABSTENTION : 1                    CONTRE : 0

### **4°) Vote de la cotisation pour 2016/2017**

La cotisation est de 10 euros et de 5 euros pour les jeunes animateurs.

Adoptée :

POU R: 30    ABSTENTION :    1    CONTRE : 1

## 5° Rapport sur l'activité (bilan 2015 et projets 2016) présenté par le responsable du centre Eddy

Nous sommes encore là jusqu'en août 2016.

Le logo a été relooké par Anthony avec l'aide de Camille Pannetier.

Des panneaux vont être installés pour la signalétique sur notre terrain.

Nous avons l'accord de la commune pour recouvrir les panneaux directionnels de notre logo.

Voici un zoom rapide sur 2015 :

Ce fut une année difficile parce qu'en septembre nous étions censés partir. Nous cherchions et avons trouvé un centre à louer. Les écoles suivaient mais toute la vague de mars a été perdue.

Nous avons malgré tout réussi à poursuivre l'activité en conservant plus de la moitié de nos écoles.

Nous comptons sur les colos pour se ressaisir mais l'UFCV a eu un gros problème de logiciel et a perdu des inscriptions. La baisse d'inscriptions en colo est peut être aussi due aux coûts qui augmentent. En moyenne nous avons eu 80 enfants par semaine au lieu de 90

Toutefois les camps ont bien fonctionné.

Pour septembre et octobre 2015 c'était une année comme les autres.

Nous avons fait 14 000 journées en 2014 pour 10 000 journées en 2015.

En 2016 ; de Pornic à Piriac ça déménage.

Nous avons un nouveau logo.

De mars à juin nous avons déjà un bon remplissage sur Pornic et nous avons 30 ou 40 personnes par semaine sur 4 semaines à Piriac. Ce sont des lycées qui vont venir réviser le bac au vert.

Le remplissage des séjours d'été, cette année, va se faire sur plusieurs sites : Pornic, Piriac et Noirbreuil.

Pour l'instant le remplissage ressemble aux années précédentes mais nous en sommes au début.

C'est le moment de faire de la pub.

Nous avons aussi récupéré des groupes qui venaient auparavant à Piriac.

Pour septembre cela se remplit bien. Ce sont surtout des lycées et des collèges.

Nous commençons déjà à remplir le mois d'octobre.

Un ancien client de Piriac revient en septembre et un autre arrive dès le lundi 4 avril 2016 à Pornic.

Un groupe autonome de 12 enfants handicapés moteur sera là pendant 4 semaines cet été. Nous avons tout ce qu'il faut pour les accueillir.

Au mois de mai prochain la dernière semaine famille de la Fontaine aux Bretons va se dérouler du 4 au 8 mai 2016.

Notre nouveau défi est de transposer l'activité de Pornic sur Piriac.

Il a fallu trouver un gardien en la personne de Gérard Mouëzy qui surveille le centre tant qu'il n'est pas en activité. Il repère déjà les premiers petits problèmes. Il teste l'alarme, le chauffage...

Le projet de coordination de Déborah Leray nous soutient dans cette démarche ainsi que Samuel Chabot qui est le premier service civique de l'ASPA.

### Projet de Déborah :

Après le diagnostic de territoire nous sommes partis pour commencer sur un pôle culturel. Différents acteurs du territoire sont intéressés par ce projet. Il y a moyen de faire des choses avec eux.

La mairie souhaite faire un théâtre intergénérationnel. Nous pouvons faire intervenir la compagnie Baldaboum dans ce projet. Il est possible de reprendre ce projet en intégrant les habitants (une trentaine de personnes) de la commune voire de la communauté de commune sachant qu'à ST Molf il y a beaucoup de jeunes.

L'élue aux affaires sociales de Piriac est très intéressée par notre projet. Beaucoup d'associations souhaitent aussi travailler avec nous. Nous avons déjà obtenu une enveloppe de 1 000 euros de la part de Piriac pour ce projet. Les autres communes aussi pourraient nous soutenir.

Cap atlantique est la communauté d'agglomérations formée de 15 communes.

Nous construisons notre intégration dans le tissu économique social.

#### Service civique de Samuel :

Sa mission en service civique va nous permettre de nous intégrer dans le tissu économique et social. (Voir document de Samuel)

Ce projet contribue à promulguer nos valeurs.

C'est une mission sur 8 mois qui a pour but de valoriser le bois : Faire du bois un outil à part entière pour un nouveau projet d'activités.

Les diplômés de Samuel lui permettent de reprendre le club CPN qui accueille des groupes de l'ASPA et des groupes extérieurs. Nous pouvons créer un club « mickey » pour les petits enfants des grands parents qui veulent les occuper.

Le constat de Samuel, du fait qu'il y ait de l'herbe et des arbres, implique que des classes nature sont faisables.

Mais nous devons nous faire connaître.

Il y a aussi un équilibre à trouver dans la dynamique du développement durable.

Tout ce qui va être construit va être éphémère et temporaire car le bois peut être vendu.

Il va avoir une approche sensorielle et écologique avec le fil d'Ariane, le carré d'aromates, l'écoute avec une toile d'araignée avec une petite clochette, un parcours podotactile...

Beaucoup de ces projets nécessitent du bois (palettes, de la dosse, rondins, bûches...)

Eddy remercie toute l'équipe à savoir Anne Cécile, Anthony, Frédérique et Pierre ainsi qu'aux animateurs qui donnent tous envie de revenir.

Il remercie aussi Déborah et Samuel pour leur implication.

Les groupes de travail :

Actuellement il y en a 5 :

- La réécriture du projet associatif pilotée par Isabelle
- La communication pilotée par Anthony
- Les camps chantier pilotés par Samuel
- Le déménagement piloté par Anne Cécile
- L'aménagement du nouvel espace piloté par Angélique. Sur une journée 12 à 20 personnes seront nécessaires à ce groupe. Le profil de ces personnes reste à définir.

Nous avons besoin de faire venir les gens en tant que membres actifs qui s'impliquent dans l'association. Plus il y aura de membres actifs plus l'association sera riche et légitime face aux interlocuteurs qu'elle pourra avoir.

Le rapport d'activité voté à l'unanimité :

POUR : 32     ABSTENTION : 0     CONTRE : 0

#### **6°) Présentation du déménagement de Pornic à Piriac**

Les chambres froides sont déjà à Piriac.

Au mois d'août nous arrivons à Piriac où nous déménageons et nous installons définitivement.

Du 1er au 10 août nous avons besoin de bras pour descendre dans la cour tout ce qui va être vendu (première semaine). La deuxième semaine la vente se déroulera.

**7°) Notification de modification de l'article 3 des statuts**

Cela va se faire lors de l'AGE qui suit cette AG.

**8°) Election des membres du conseil d'administration**

Sont sortants, rééligibles et se représentent :

Michel HUCHET  
Denis MOINET  
Annie PANNETIER

Michel HUCHET:	POUR : 31	ABSTENTION : 1	CONTRE : 0
Denis MOINET:	POUR : 32	ABSTENTION : 0	CONTRE : 0
Annie PANNETIER:	POUR : 31	ABSTENTION : 1	CONTRE : 0

A démissionné :

Karine GICQUEL

Nouvelle candidate qui se présente :

Gaëlle MALECOT TAMBORINI : POUR : 32    ABSTENTION : 0    CONTRE : 0

**Le Président termine la séance**

Le Président remercie tous les participants et l'équipe du centre ainsi que toutes les bonnes volontés.

**Clôture : à 12H00**

Plus rien n'étant à délibérer, la séance est levée par Monsieur Le Président. De tout ce qui précède, il est dressé procès-Verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire.

Le Président



La Secrétaire

